

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseil municipal du 07 Décembre 2023

**Le Conseil Municipal de la Commune d'Ondres se réunira
en session ordinaire le :**

**Jeudi 07 DÉCEMBRE 2023
à 18 h 30
en Mairie d'ONDRES**

ORDRE DU JOUR

Approbation du procès-verbal du 02 Novembre 2023.
Lecture des décisions prises par Madame le Maire.

- 2023-12-01-** Désaffectation et déclassement du local des jeunes avant cession
 - 2023-12-02-** Local situé dans la ZAC des trois Fontaines – passation de mandats de location
 - 2023-12-03-** Avenant au Cahier des Charges de Cession de Terrain (C.C.C.T) de la Zone d'Aménagement des trois Fontaines concernant la cession de l'ilôt S10 à la société ONDON (SCCV)
 - 2023-12-04-** Renouvellement de l'adhésion de la commune au groupement de commandes piloté par la Communauté de Communes du Seignanx pour l'approvisionnement en fournitures administratives courantes
 - 2023-12-05-** Convention de partenariat avec l'Association Clavette & Cie
 - 2023-12-06-** Avenant Convention Centres Musicaux Ruraux (C.M.R) – Année scolaire 2023/2024
 - 2023-12-07-** Syndicat Mixte du Chenil de Birepoulet de Capbreton : avis suite à la demande de retrait de la Commune de TARNOS, membre du Syndicat
 - 2023-12-08-** Office National des Forêts : programme d'assiette des coupes de bois à réaliser en 2024
 - 2023-12-09-** Office National des Forêts : programme des travaux à réaliser en 2024
 - 2023-12-10-** Avis sur la dérogation au repos dominical 2024
 - 2023-12-11-** Autorisation donnée à Madame le Maire d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement au budget 2024 dès le 1^{er} janvier dans la limite des crédits ouverts au budget précédent
 - 2023-12-12-** Ouverture d'un budget annexe pour la création d'un lotissement communal
 - 2023-12-13-** Création d'un emploi permanent d'adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe à temps complet, emploi de catégorie hiérarchique C
 - 2023-12-14-** Création d'un emploi non permanent (pour assurer le remplacement temporaire d'agents indisponibles)
 - 2023-12-15-** Création d'un emploi non permanent (pour assurer le remplacement temporaire d'agents indisponibles)
- Questions diverses.

Fait à Ondres, le 1^{er} décembre 2023.

**Le Maire,**
Éva BELIN